

La phrase interrogative

Caractéristiques de la phrase interrogative

La phrase interrogative vise à **obtenir une information**. Elle est marquée à l'écrit par un **point d'interrogation**. Elle peut être totale ou partielle.

I. L'interrogation totale

Elle appelle une réponse par oui/non (ou si/non quand la question est négative) et peut se poser différemment selon les niveaux de langue.

A. Formulation soutenue

1. L'inversion sujet/verbe

Exemple : *Sais-tu que nous allons interviewer des intervenants ?*

2. Les pièges de cette inversion

- Quand le verbe sur lequel porte l'interrogation est à un temps composé, le pronom sujet se place après les auxiliaires être et avoir.

Exemple : *Etes-vous allé voir ce match ?*

- Si le sujet du verbe est un nom, le sujet est repris sous la forme d'un pronom inversé

Exemple : *Cet athlète est-il entraîné pour une telle compétition ?*

- Lorsque le verbe se termine par un -e muet ou un -a et que le pronom inversé commence par une voyelle (il, elle, on), ce verbe doit être suivi de la lettre -t placée entre deux traits d'union : c'est un -t euphonique

Exemple : *Prendra-t-il le temps de répondre à nos questions ?*

- Pour les verbes du premier groupe conjugués au présent de l'indicatif, la règle veut, en principe, que le -e muet final se transforme en -é à la forme interrogative. Cette forme se rencontre davantage dans la langue littéraire.

Exemple : *« Rêvé-je ? »*

B. Le recours à la formule « est-ce que », une pratique de la langue courante.

En passant par « est-ce que », on évite l'inversion sujet/verbe.

Exemple : *Est-ce qu'il est difficile de faire respecter les règles sur un terrain ?*

C. La simple intonation montante, une formule orale voire familière.

Exemple : *C'est difficile de faire respecter les règles sur un terrain ?*

II. L'interrogation partielle

Elle porte sur une information précise que la réponse doit fournir. Elle est introduite par un mot interrogatif (Qui ? Où ? A quoi ? Pourquoi ?...) On ne peut pas y répondre par oui ou par non.

Exemple : *Comment avez-vous eu accès au règlement des épreuves mondiales ?*

NB : L'inversion sujet/verbe est de rigueur. Ses pièges sont les mêmes que ceux qui sont évoqués plus haut.

III. L'interrogation indirecte

L'interrogation indirecte est d'un usage très quotidien. Elle consiste à **formuler sous la forme d'une phrase complexe une interrogation**. Le point d'interrogation disparaît alors.

Exemples :

Etes-vous satisfait ? → Nous vous demandons si vous êtes satisfait.

Combien serez-vous ? → Dites-nous combien vous serez.



